



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala



Passer les frontières
Faire des expériences
Acquérir du savoir

Programme Magellan Mobilité

«Guide»

Magellan / Mobilité



Table des matières

Conditions de participation Magellan / Mobilité échange d'enseignants

Informations requises par la Fondation ch

Instructions pour remplir les formulaires de candidature

Réflexions sur les aspects financiers d'un échange de postes

Exigences linguistiques: pays anglophones

Chances de trouver un partenaire

Services de la Fondation ch pour les enseignants suisses

Différences culturelles: défi et enrichissement

Réflexions sur l'échange de logement

Clés de réussite d'un échange

1. Conditions de participation «Magellan – Mobilité / échange d'enseignants »

Pour pouvoir prendre part à notre programme Magellan / Mobilité - Echange de professeurs, les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

a) Brevet d'enseignement et expérience professionnelle

Les candidats doivent disposer des brevets d'enseignement nécessaires ainsi que de 3 à 5 ans d'expérience de l'enseignement (le nombre d'années varie selon le pays d'échange) et préférentiellement travailler à plein temps. Les enseignants qui travaillent à-temps partiel, des accords spéciaux sont trouvés.

b) Connaissances linguistiques (cf. point C)

Les candidats qui souhaitent enseigner une ou plusieurs disciplines dans une autre langue que leur langue maternelle doivent disposer des capacités linguistiques nécessaires à enseigner dans cette langue. Ils doivent avoir atteint au minimum le degré B2 du *Portfolio européen des Langues* ou le degré 4 de l'échelle à 5 degrés de *l'Association of Language Testers in Europe (ALTE)*.

Les candidats qui désirent enseigner leur langue maternelle en tant que langue étrangère doivent avoir enseigné celle-ci comme langue étrangère pendant une année au moins. Les enseignants se prévalant d'une forte motivation et de qualifications exceptionnelles peuvent déroger à cette règle.

c) Motivation

Les candidats au programme d'échange de professeurs doivent être fortement motivés. Ils doivent être prêts à accepter des propositions d'entremise adéquates. Une fois leur candidature acceptée, ils ne sont plus autorisés à postuler pour un autre poste ou pour un autre programme qui remettrait en question leur participation au programme et qui empêcherait leur départ, sans en informer au préalable la Fondation ch.

d) Compétences sociales et personnalité

Les candidats doivent faire preuve d'un sens marqué des responsabilités et être disposés à se préparer à l'échange aussi bien que possible. De plus, ils doivent s'engager à soutenir si nécessaire leur partenaire avant l'échange.

Les candidats doivent disposer d'une grande ouverture d'esprit et de flexibilité pour s'adapter à un nouvel environnement. Ils devraient déjà avoir voyagé et/ou vécu à l'étranger pendant un certain temps.

e) Santé

Les candidats doivent être en très bonne santé, aussi bien physique que psychique, et donc à même de gérer les problèmes qui peuvent surgir pendant l'échange.

f) Consentement et recommandation de la direction de l'école

Les candidats doivent être recommandés pour l'échange de postes par la direction de leur école ou par la commission scolaire de leur établissement.

Ils doivent de plus obtenir de la part de leur direction d'école ou de leur commission scolaire et/ou du Département de l'instruction publique l'assurance qu'ils restent engagés dans leur école pendant l'échange et qu'ils pourront retrouver leur poste dans leur école d'origine après l'échange.

Les candidats doivent finalement aussi obtenir l'accord de la direction de l'école ou de la commission scolaire que celle-ci est disposée à soutenir l'enseignant étranger pendant la durée de l'échange.

2. Informations requises par la Fondation ch

Vous avez pris la décision de vous inscrire chez nous pour un échange d'enseignants. Vous vous retrouvez avec une pile de formulaires à remplir devant vous et vous vous demandez très probablement à quoi tous ces documents peuvent bien servir. Par souci d'efficacité, nous vous demandons d'emblée des informations dont nous n'aurons besoin qu'ultérieurement. Voici encore quelques explications à ce sujet:

Pour opérer une sélection adéquate des candidats¹, nous avons besoin d'informations sur votre formation académique et sur votre expérience professionnelle. De plus, nous souhaitons connaître vos motivations à participer à notre programme.

Les informations sur vos compétences linguistiques, votre école, votre poste pendant l'échange ou le nombre de personnes qui vous accompagneront pendant l'échange sont essentielles pour nous au moment où nous commençons la recherche d'un partenaire adéquat.

¹ Par souci de clarté, seul le masculin est utilisé pour représenter les deux sexes.



Votre partenaire potentiel s'intéressera à des détails vous concernant, comme par exemple la composition de votre ou vos classes, les méthodes d'enseignement les plus utilisées dans votre école, l'équipement disponible dans votre appartement ou si une voiture est disponible ou pas pendant l'échange.

Il est vrai que nous n'avons besoin des données sur votre famille que dans une phase ultérieure du processus de recherche de partenaires. Pourtant, pour vous aider à obtenir un permis de travail et de séjour, il nous faut obtenir suffisamment tôt les noms et dates de naissance des membres de votre famille.

Nous espérons que les conditions d'admission sont satisfaites et que nous trouverons un partenaire adéquat pour vous. Une année d'échange est une grande opportunité de faire des expériences uniques et enrichissantes.

3. Instructions pour remplir les 4 formulaires de candidature

Langue du formulaire

Veillez choisir pour tous les quatre formulaires à remplir la version dans la langue de votre destination. En d'autres termes: si vous désirez vous rendre dans un pays anglophone, remplissez les formulaires en anglais, pour les pays francophones les formulaires en français, etc. Pour les destinations avec d'autres langues romanes, veuillez également remplir les formulaires en français. Si vous hésitez ou aimeriez vous inscrire pour plusieurs destinations et donc plusieurs langues, veuillez nous contacter.

Candidature

Veillez remplir la candidature à l'écran et l'imprimer à la fin. Pour des raisons techniques, ce document ne peut pas être enregistré (à moins que vous ne possédiez Adobe Acrobat et non Acrobat Reader). Ceci signifie que vous devez remplir et imprimer le document "d'un coup". Etant donné que, pour remplir certains champs, vous devrez sûrement parfois vous renseigner ou trouver des arrangements auprès des instances compétentes, nous vous conseillons d'imprimer d'abord le document, puis de recueillir toutes les informations nécessaires et ensuite seulement de remplir le formulaire à l'écran.

Déclaration d'accord

Veillez imprimer la déclaration d'accord et la signer à la fin.

Évaluation par la direction de l'école

Cela nous facilite la tâche si la direction de votre école télécharge également l'évaluation par la direction de l'école sur notre site web, le remplit à l'écran, l'imprime et le signe. Ce formulaire ne peut pas non plus être enregistré (sauf avec Adobe Acrobat).



Auto-évaluation de l'état de santé

Veillez imprimer « l'Auto-évaluation de l'état de santé », répondez aux honnêtement aux questions et ensuite signez-le.

f) Important

Veillez ne pas écrire de commentaires au verso des formulaires; pour d'éventuelles remarques supplémentaires, utilisez des feuilles A4 vierges. Ne brochez pas votre dossier.

g) Dossier complet

Seuls les dossiers complets peuvent être pris en considération. Votre dossier est complet si

les exemplaires des quatre formulaires de candidature, y compris 1 exemplaire de toutes les annexes (voir liste d'annexes à la dernière page de la candidature)

la déclaration d'accord contient toutes les signatures requises

Evaluation par la direction de l'école contient l'approbation de votre direction d'école

votre dossier contient toutes les informations requises

Toute information qui ne correspond pas à la réalité ou qui est sciemment cachée à la Fondation ch peut entraîner l'exclusion de votre candidature. Nous vous prions également de nous informer de toute éventuelle modification.

Dépôt du dossier de candidature

Envoyez-nous les 3 exemplaires signés de votre candidature (y compris toutes les annexes) à l'adresse suivante:

Fondation ch pour la collaboration confédérale

Dornacherstrasse 28A

Case postale 246

CH-4501 Soleure



Délais de candidature

pour l'hémisphère nord: 30 novembre (départ en août prochain)

pour l'hémisphère sud: 1er avril (départ en janvier prochain)

4. Réflexions sur les aspects financiers d'un échange de postes

a) Généralités

Pour pouvoir garder leur poste de travail et avoir droit aux prestations sociales usuelles, les deux enseignants restent engagés dans leur école d'origine et reçoivent leurs salaires avec les déductions usuelles.

Afin de pouvoir contenir au maximum les coûts dans le pays d'accueil, les organisations d'échange conseillent aux enseignants de céder leur logement à leur partenaire d'échange et que chaque enseignant continue à payer les charges fixes liées au domicile (p. ex. loyer ou taux hypothécaires, assurance ménage et responsabilité civile, abonnement de base pour le téléphone, taxes radio et télévision).

b) Nécessité d'un paiement compensatoire

Comme le montre l'étude "Prix et salaires dans le monde" menée par l'UBS en 2009, les salaires et les prix diffèrent fortement d'un pays à l'autre.² Une comparaison entre Toronto et Zurich p. ex. montre que les enseignants canadiens disposent d'un revenu

²Prix et salaires dans le monde. Une comparaison du pouvoir d'achat dans le monde. Ed. Mandred Gutmann et Christina Frey. UBS Suisse, Zurich 2009.

bien plus bas; par ailleurs, le coût de la vie en Suisse est, selon l'étude en question, presque 25% plus élevé qu'au Canada. Par conséquent, un enseignant canadien effectuant un échange en Suisse est doublement désavantagé. C'est pourquoi un paiement compensatoire au partenaire canadien par l'enseignant suisse est en général indispensable pour que l'échange puisse avoir lieu.

c) Base de calcul

Sur quelle base le montant du paiement compensatoire devrait-il être calculé? Les enseignants étrangers devraient disposer d'assez d'argent pour pouvoir couvrir les dépenses du ménage usuelles (besoins de base); en outre, ils devraient également disposer d'une somme à dépenser librement, p. ex. pour des hobbies qui leur permettraient ainsi qu'à leur famille de participer à certaines activités sociales et culturelles (supplément).

Selon les normes CSIAS "Aide sociale: concept et normes de calcul", la Conférence suisse des institutions d'action sociale recommande pour l'ensemble de la Suisse un montant mensuel fixe pour les besoins de base ainsi qu'un supplément qui doit répondre aux différences régionales (supplément minimal pour régions rurales, supplément maximal pour régions urbaines).³

³ Normes "Aide sociale: concepts et normes de calcul". Ed. Conférence suisse des institutions d'action sociale. Berne, 2011.

	Besoin de base à partir de 2011 forfait / mois en CHF	Forfait pers./ mois en CHF à partir de 2011
1 personne	977.-	977.-
2 personnes	1496.-	748.-
3 personnes	1818.-	606.-
4 personnes	2090.-	523.-
5 personnes	2364.-	473.-

Il est indispensable que les deux enseignants s'informent réciproquement en détails et en toute honnêteté sur leur situation financière: leur salaire net⁴, les frais de

⁴ Informations sur les revenus selon l'étude "Prix et salaires dans le monde":

Revenu brut: salaire annuel brut, *y compris éventuelles rémunérations supplémentaires*, telles que participation au bénéfice, gratification, prime de vacances, 13e mois, allocation pour enfants.

Impôts et charges sociales: *impôt sur le revenu* compte tenu de la situation de famille ainsi que des déductions habituelles, cotisations sociales, cotisations patronales obligatoires, assurance vieillesse, invalidité, chômage et maladie. Sont compris dans les cotisations sociales les montants versés aux assurances maladie et vieillesse de l'entreprise (si l'usage en est répandu dans la région ou dans le pays).

logement (loyer ou taux hypothécaire, primes d'assurance ménage et responsabilité civile, charges pour le chauffage et l'eau, abonnement de base pour le téléphone et Internet, taxes radio et TV). Il convient également de tenir compte, lors du calcul, des primes assurances maladie, pour autant que celles-ci ne soient pas prises en charge par l'Etat.

Les deux enseignants devraient, en tenant compte du coût de la vie variable d'un pays à l'autre, calculer sur la base des normes CSIAS le montant dont chacun a besoin dans le pays d'accueil. Pour l'année 2010 par exemple, ce montant est de 25% plus haut en Suisse qu'au Canada. Il est on ne peut plus juste que, avec l'augmentation de son pouvoir d'achat, l'enseignant suisse compense la perte de pouvoir d'achat de l'enseignant canadien.

Revenu net: revenu brut moins impôts et cotisations sociales.

Les deux enseignants peuvent ensuite calculer le montant que l'enseignant suisse (à condition qu'il dispose des moyens financiers nécessaires) devrait verser à l'enseignant étranger pour permettre l'échange.

Il est important de noter que le montant dont chaque enseignant a besoin est proportionnel au nombre de membres de sa famille qui sont sous sa responsabilité, indépendamment du fait de savoir si ses proches l'accompagnent ou pas. La situation financière des enseignants suisses avec deux ou trois enfants peut donc elle aussi être difficile. Si, des deux côtés, il n'y a aucune marge financière, il n'est pas réaliste d'envisager un échange.

Il ne faut pas oublier qu'un échange engendre des frais supplémentaires: billets d'avion, frais de visa, permis de séjour et de travail, examen médical obligatoire, frais supplémentaires pour les voyages et excursions pendant l'échange.

Le rôle des organisations d'échange

Il n'est pas du ressort des l'organisation d'échange de régler le problème des différences fondamentales de salaire et donc de niveau de vie des enseignants dans les différents pays. Les organisations d'échange ont une fonction consultative; elles informent les partenaires sur la manière de déterminer le montant des paiements compensatoires. La convention financière est du ressort privé des deux enseignants participant à l'échange. Les organisations d'échange garantissent toutefois qu'il y ait une convention écrite.

Paiement compensatoire: exemple de calcul

L'exemple suivant se fonde d'une part sur l'étude de l'UBS mentionnée plus haut. Les données en dollars ont toutefois été changées en francs suisses à la valeur de change indiquée dans l'étude. D'autre part, les normes CSIAS concernant les besoins de base II (besoins de base et suppléments) ont servi de valeur indicative pour déterminer le montant minimal qui devrait être à disposition de l'enseignant d'échange pour que celui-ci puisse vivre

en Suisse. Dans ce cadre, il a également été tenu compte de la différence de pouvoir d'achat de 25%.

Les deux enseignants ont 35 ans, habitent seuls, travaillent en tant qu'enseignant depuis 10 ans, travaillent et habitent à Zurich et Toronto dans un appartement de location de 3 pièces de niveau standard.

Enseignant d'échange	De Zurich		De Toronto	
	Echange à Toronto		Echange à Zurich	
	Crédit	Débit	Crédit	Débit
Revenu net (après déduction des impôts et des charges sociales) en CHF	74'137.-		38'651.-	
Caisse maladie ⁵		3000.-		

⁵ Assurance maladie: Primes annuelles à payer effectivement par l'enseignant afin que celui-ci et sa famille soient suffisamment couverts en cas de maladie ou d'accident à l'étranger; *moins* les contributions versées par d'autres instances (employeur ou Etat).

Appartement 3 pièces		22'708.-		16'334.-
Besoins de base II (maximum selon les normes CSIAS) après prise en compte de l'accroissement du pouvoir d'achat (25% pour les enseignants suisses)		10'710.-		14'280.-
Paiement compensatoire recommandé en faveur de l'enseignant canadien		7'200.-	7'200.-	



Montant restant pour achats importants, voyages, etc.	30'519.-			15'23 7.-
---	----------	--	--	--------------

5. Exigences linguistiques: pays anglophones

a) Echange avec les Etats-Unis

Les candidats intéressés à un échange de poste avec les Etats-Unis (dans le cadre du Fulbright Teacher Exchange Program) doivent passer le Test of English Language Proficiency (TELP); sont excepté les enseignants ayant une licence en anglais et enseignant l'anglais au moment de l'inscription.

Le TELP est organisé en règle générale par la Fondation ch (en novembre/décembre). Le test comprend les parties suivantes: compréhension orale (env. 35 minutes), structures et expression écrite (35 minutes), vocabulaire et compréhension écrite (45 minutes)

Etant donné que la Fondation ch n'a pas connaissance de matériel de préparation au TELP, il est recommandé aux candidats de se préparer au Test of English as a Foreign Language (TOEFL); celui-ci est en effet très semblable au TELP. En outre, il existe une large offre de matériel de préparation et d'exercice (disponible dans les librairies spécialisées).

Echange avec d'autres pays anglophones

Les enseignants désirant enseigner une ou plusieurs branches en anglais et dont la langue maternelle n'est pas l'anglais doivent au moins avoir le niveau B2 du *Portfolio européen des Langues* (cf. ci-dessous). L'appréciation du niveau est laissée à l'intéressé.

From the European Language Portfolio: description of level B2

UNDERSTANDING		SPEAKING		WRITING
listening	Reading	spoken interaction	spoken production	writing

<p>I can understand extended speech and lectures and follow even complex lines of argument provided the topic is reasonably familiar. I can understand most TV news and current affairs programmes. I can understand the majority of films in standard dialect.</p>	<p>I can read articles and reports concerned with contemporary problems in which the writers adopt particular attitudes or viewpoints. I can understand contemporary literary prose.</p>	<p>I can interact with a degree of fluency and spontaneity that makes regular interaction with native speakers quite possible. I can take an active part in discussion in familiar contexts, accounting for and sustaining my views.</p>	<p>I can present clear, detailed descriptions on a wide range of subjects related to my field of interest. I can explain a viewpoint on a topical issue giving the advantages and disadvantages of various options.</p>	<p>I can write clear, detailed text on a wide range of subjects related to my interests. I can write an essay or report, passing on information or giving reasons in support of or against a particular point of view. I can write letters highlighting the personal significance of events and experiences.</p>
---	--	--	---	--

Le niveau B2 du *Portfolio européen des Langues* correspond à peu près au niveau 4 de l'échelle à 5 niveaux élaborée par l'*Association of Language Testers in Europe* (ALTE).

From the ALTE framework: Level 4

At this level, users are expected to be able to use the structures of a language with ease and fluency. They are aware of the relationship between the language and the culture it exists in, and of the significance of register. This means that to some extent they are able to adapt their language use to a variety of social situations, and express opinions and take part in discussions and arguments in a culturally acceptable way. Users at this level can develop their own interests in reading both factual and fictional texts. They can also produce a variety of types of texts and utterances, such as letters of varying degrees of formality. They can use language in a creative and flexible way, with the ability to respond appropriately to unforeseen as well as predictable situations, producing quite long and complex utterances. The written and spoken texts encountered in most common everyday situations can be dealt with at a level below that reached by the Level Four User, but some of the more difficult situations connected with renting accommodation demand this level of language. Users at this level can enjoy a wide range of social contacts.

Examinations at Level Four may be used as proof of the level of language necessary to work at a managerial or professional level or follow a course of academic study at university level.

PRODUCTIVE SKILLS

Speaking

In social and travel contexts, users at this level are beyond the stage of having any problems in dealing with many of the routine situations of everyday life, such as those which arise in shops, restaurants, banks and hotels. They can take part in lengthy casual conversations, and discuss abstract or cultural topics fluently and with a good range of expression. Nuances of meaning and opinion are not beyond their grasp, but there may be difficulties when talking about sensitive or complex issues. With this degree of competence, they can handle the requirements of entertaining socially, or of being entertained as a guest. Users at this level are able to participate quite actively in and enjoy a foreign culture.

In the workplace, they can argue a point persuasively, and ask questions which go outside their own immediate area of responsibility or expertise. They can contribute effectively to meetings and seminars within their own area of work, and give a presentation or demonstration. Users at this level can use the telephone for most business purposes.

If studying, users at this level can give a clear presentation on a familiar topic, but may have difficulty developing or explaining complex points, or answering unpredictable questions. In a seminar or tutorial, they can present and, to some extent, justify their opinions, but may not be able to handle probing or hostile questioning.

Writing

In social and travel contexts, users at this level can write personal letters, only encountering difficulties where very complex issues arise, and they can produce some of the more formal types of letters, such as a letter to a newspaper.

In the workplace, they can deal with routine requests for goods and services, but may need help to deal with a situation which demands tact or delicacy. They can take dictation and make notes, provided that very complex, delicate or abstract matters are not being dealt with. They can write letters of many familiar types, such as enquiry, complaint, request and application.

If studying, users at this level can take notes in a lecture or seminar which will be useful for later writing or revision. They can make notes from written sources and write an essay, although errors of grammar and vocabulary, as well as style, may occur. Similarly, an account of an experiment may be written fairly adequately, but occasional errors may occur, and conclusions may not be adequately supported.

RECEPTIVE SKILLS

Reading

In social and travel contexts, users at this level can understand magazine and newspaper articles, although complex plots, arguments and humour may present difficulties.

In the workplace, they can understand instructions, articles and reports, as long as, in most of these cases, the topic area is within the learners own field, and no particularly complex concepts and arguments or unusual vocabulary are involved.

If studying, reading related to the users own subject area presents problems only when abstract or metaphorical language and cultural allusions are frequent. However, the user still has difficulty getting through the amount of reading required on an academic course, and may not be able to cope with postgraduate study.

Listening

In social and travel contexts, Level Four users can cope with everyday life up to the level of being able to understand details of accommodation arrangements such as tenancy agreements. They have sufficient competence in comprehension to cope with being entertained or entertaining socially, and taking part in a variety of casual conversations. They can understand a great deal of what is available on TV and radio and in plays and films, but complex plots and detailed arguments will escape them.



In the workplace they can understand most of what takes place in meetings and seminars within their own area of work. They can follow arguments unless they are very complex or abstract.

If studying, users at this level can follow much of what is said in a lecture, demonstration or presentation, seminar or tutorial, although unfamiliar accents, cultural allusions and jokes, unfamiliar or complex subject matter and colloquial language may cause difficulties.

Pour les personnes intéressées dont le niveau d'anglais se situe en-dessous du niveau requis (p. ex. au niveau du First Certificate of English), la Fondation ch recommande de suivre les cours de préparation du Cambridge Advanced Exam (CAE) et de passer l'examen final. Cet examen correspond au niveau 4 de l'échelle de l'ALTE.

6. Chances de trouver un partenaire: où aller? qu'est-ce qui est possible?

Le téléphone sonne. Au bout du fil, un certain Monsieur P., mathématicien dans un gymnase. Il explique qu' il est prévu d'introduire dans son école l'enseignement par immersion, afin que les classes puissent effectuer une maturité bilingue. En tant qu'enseignant impliqué dans le projet, Monsieur P. aimerait enseigner pendant une année les maths dans une école au Canada. Ses connaissances actuelles d'anglais sont-elles suffisantes pour enseigner sa branche dans cette langue? Il explique bien parler, mais vouloir encore améliorer ses connaissances linguistiques... Et le partenaire d'échange potentiel devrait très bien parler français. Par ailleurs, les horaires de l'année prochaine devraient être fixés définitivement au cours des deux à trois prochains mois. Serait-il possible de trouver un partenaire d'échange adéquat d'ici là?

Intérêt croissant

Ces questions et bien d'autres encore nous sont posées souvent, ce qui prouve que notre programme «Magellan / Mobilité - Echange d'enseignants» suscite un intérêt croissant. Les raisons sont nombreuses: pour les uns, la motivation est liée à la découverte d'une nouvelle culture et à l'élargissement de l'horizon personnel. D'autres sont surtout intéressés à un nouveau système scolaire ou à de nouveaux modèles d'enseignement. Pour une troisième catégorie de personnes encore, l'échange dans une autre région linguistique ou dans un autre pays offre la possibilité d'améliorer ses connaissances linguistiques et de se préparer aux projets d'immersion prévus ou déjà en cours à différents niveaux. Dans tous les cas, les attentes et les espoirs liés à un échange sont élevés. Mais qu'en est-il des chances de trouver un partenaire?

Notre programme est en principe ouvert à tous les enseignants de tous les niveaux. Cependant, la pratique a montré que les connaissances linguistiques, le niveau d'enseignement, la combinaison de branches et la destination jouent un rôle prépondérant dans la réussite d'une recherche.

Branches enseignées dans une langue étrangère

Ainsi p. ex., il est dans la réalité très difficile de trouver des enseignants capables d'enseigner leur branche dans une langue étrangère. Etant donné le peu de valeur accordé aux langues étrangères dans l'espace anglophone, ce facteur limite

fortement les échanges avec les pays en question. Si toutefois une personne souhaite effectuer un échange dans un pays anglophone, il convient de clarifier avec la direction de l'école si l'enseignant étranger peut éventuellement enseigner en anglais dans le cadre d'un projet d'immersion.

Niveaux et combinaisons de branches

Le niveau d'enseignement et la combinaison de branches peuvent également réduire les chances de trouver un partenaire. Une fois la question de la langue réglée, il est généralement plus facile de trouver des partenaires pour des enseignants au niveau primaire que pour des enseignants des niveaux secondaires I et II spécialisés dans une branche. Il est important ici de discuter avec la direction de l'école afin de savoir s'il est possible d'entreprendre certains changements internes à l'école permettant d'offrir à l'enseignant d'échange un horaire spécialement conçu en fonction de ses branches.

Destination

Enfin, la destination, ses structures organisationnelles et la demande qui y existe pour le programme d'échange sont également très importantes quand il s'agit de trouver un partenaire. Citons à titre d'exemples le Canada et les Etats-Unis. Alors que, au Canada, les programmes d'échange avec la Suisse sont officiellement annoncés et que une à deux douzaines d'enseignants canadiens échangent chaque année leur poste avec des enseignants suisses, les échanges avec les Etats-Unis organisés dans le cadre du Fulbright Teacher Exchange Program se limitent à trois participants par année. Nous recommandons donc aux enseignants qui sont exclusivement intéressés à effectuer un échange avec les Etats-Unis de rechercher eux-mêmes activement un partenaire d'échange potentiel en exploitant par exemple des liens déjà existants tels que des jumelages de villes ou des échanges de classes effectués par le passé.

Malgré tous ces obstacles, nous réussissons régulièrement à trouver des partenaires d'échange adéquats, de sorte que, chaque année, des enseignants de Suisse ou d'autres pays peuvent faire leurs valises et échanger leur poste pendant un semestre ou une année avec un autre enseignant. Et la plupart d'entre eux reviennent avec un sac à dos supplémentaire, plein d'expériences précieuses et de nouvelles idées. Peut-être que ce sera bientôt votre cas?

7. Services à la Fondation ch pour les enseignants suisses

Dans le cadre du programme "Magellan / Mobilité", la Fondation ch offre aux enseignants suisses qui cherchent un partenaire dans une autre région linguistique ou à l'étranger le soutien suivant:

a) Information générale et conseil personnalisé

La Fondation ch informe les enseignants intéressés sur les possibilités d'échange et les conditions de participation, et leur offre en outre un conseil personnalisé en fonction de chaque situation individuelle.

b) Entretien de candidature et d'information

En cas de recommandation et d'approbation par la direction de l'école la Fondation ch organise un entretien de candidature. Le but de l'entretien est d'évaluer la motivation et l'aptitude du candidat pour un échange et de l'informer de différents aspects liés à l'échange, tels que les préparations nécessaires dans les domaines scolaire et administratif, les problèmes culturels possibles pendant l'échange, les questions en lien avec le paiement compensatoire et la convention à signer avec le partenaire.

c) Recherche d'un partenaire

En association avec les organisations partenaires, la Fondation ch cherche un partenaire pour l'enseignant. Les souhaits du candidat sont pris en compte dans la mesure du possible; la Fondation ch ne peut toutefois pas garantir qu'il trouvera un partenaire adéquat. La fondation ch peut faire attention à la destination souhaité en 3^{ème} priorité.

d) Proposition de partenaire

En accord avec les organisations partenaires, la Fondation ch soumet à la direction de l'école de l'enseignant suisse pour prise de position le dossier de candidature d'un partenaire potentiel. La direction de l'école discute de cette candidature avec l'enseignant suisse et communique au centre si elle et l'enseignant suisse acceptent le candidat. Un rejet de la candidature doit être motivé. Le centre informe l'organisation partenaire de la décision.

e) Collaboration avec la direction de l'école ou la commission scolaire

Si un échange concret semble possible, la Fondation ch informe la direction de l'école ou la commission scolaire des mesures administratives à effectuer pour le partenaire.

f) Information des instances officielles

Dès que les partenaires à l'échange et les autorités scolaires ont approuvé définitivement l'échange, la Fondation ch informe l'Office fédéral des étrangers et les consulats ou ambassades concernés de l'échange prévu. Le centre n'exerce toutefois aucune influence sur l'octroi ou le refus des permis de séjour et de travail ou du visa.

g) Transmission des informations de l'organisation partenaire

La Fondation ch transmet, au cas où l'organisation partenaire ne le fait pas elle-même, toutes les informations importantes de l'organisation partenaire au candidat (p. ex. informations concernant les formalités d'entrée dans le pays, permis de travail et de séjour, assurance maladie). Il est toutefois de la seule responsabilité du candidat d'effectuer les formalités à temps et de manière complète.

h) Séminaire de préparation et encadrement des enseignants pendant leur séjour

La Fondation ch organise un séminaire de préparation à l'attention des candidats participant à un échange. Dans ce cadre, les candidats ont la possibilité d'entrer en contact avec des enseignants qui se trouvent en échange à ce moment-là ou qui en ont déjà effectué un. La Fondation ch reste aussi en contact avec les enseignants suisses pendant l'échange et leur offre dans la mesure du possible un soutien consultatif en cas de problèmes.

i) Séminaire d'introduction et encadrement des enseignants étrangers en Suisse

La Fondation ch est également régulièrement en contact avec les enseignants étrangers effectuant un séjour en Suisse. Il récolte des informations sur le

déroulement de l'échange, organise une rencontre d'information pour eux et, dans la mesure du possible, offre un soutien consultatif lors de questions et de problèmes. Le centre sert en outre de médiateur en cas de conflits avec la direction de l'école ou la commission scolaire, mais pas en cas de problèmes privés avec le partenaire (p. ex. paiement compensatoire, échange du logement, échange du véhicule, assurance maladie, etc.)

j) Evaluation de l'expérience d'échange

La Fondation ch évalue les rapports rédigés par les enseignants, entre autres afin d'améliorer constamment le programme "Magellan / Mobilité".

k) Maintien du contact avec les anciens

La Fondation ch encourage les anciens à continuer à s'engager pour le concept de l'échange après leur séjour à l'étranger et à soutenir des partenariats d'école, des échanges de classes ou d'autres projets d'échange. Si nécessaire, la Fondation ch se permet de contacter des anciens lorsqu'il s'agit de trouver des écoles hôtes ou des enseignants d'échange, ou d'accueillir et d'informer des enseignants suisses ou étrangers dans le cadre des séminaires d'introduction.

8. Différences culturelles: défi et enrichissement

a) Introduction

Une enseignante anglaise entre dans une salle des maîtres romande et est étonnée de constater que les enseignantes portent des pantalons. "Chez nous, ce serait impensable! Nous devons enseigner en jupe!"

Un Suisse arrive dans une école canadienne et constate que les enfants ne ramassent jamais ce qu'ils laissent tomber par terre. "Le concierge est là pour ça", se justifient-ils. L'enseignant suisse est choqué du comportement des enfants et a du mal à l'accepter.

Un enseignant suisse en Australie vit mal le fait qu'il n'a aucun voisin dans un rayon de 20 km et que la prochaine ville importante se trouve à une demi journée de

voyage. "Ma femme et moi ne pensions pas que nous serions aussi isolés. Maintenant, ma femme travaille en tant que bénévole au sein du secrétariat de l'école, et depuis elle se sent mieux intégrée."

Ces exemples illustrent bien les différences culturelles qui peuvent être plus ou moins marquées suivant les pays comparés et qui peuvent déclencher des réactions totalement différentes, allant de la simple prise de connaissance à un petit choc culturel. Ces différences, que ce soit dans le domaine scolaire ou dans la vie quotidienne, constituent toujours pour les enseignants des défis qu'il s'agit de gérer. Pour un enseignant loin de sa famille et de ses amis, qui se trouve dans un environnement inconnu et confronté à d'autres habitudes, ces petits défis peuvent s'avérer de véritables épreuves. Ces différences culturelles constituent toutefois également une chance de mieux comprendre l'inconnu, d'élargir son domaine d'expérience et de se développer sur le plan personnel.

b) Intégration dans une culture étrangère

La capacité à établir le contact avec des personnes provenant d'un autre milieu culturel, à construire des relations positives avec ces dernières et à s'intégrer dans une équipe de travail varie d'une personne à l'autre et dépend de nombreux facteurs. En voici quelques-uns:

L'attitude face aux autres: pour les enseignants en échange, il est important de ne pas avoir d'idées préconçues sur les gens, mais de les aborder en toute ouverture d'esprit et avec curiosité.

L'équilibre psychologique: une personne qui a des problèmes personnels a généralement plus de peine à s'ouvrir aux autres. Dans tels cas il est déconseillé de participer à un échange.

Les attentes: si la réalité ne correspond pas à nos attentes, on est généralement plus ou moins déçu. Il vaut donc mieux ne pas avoir des attentes trop élevées afin de rester ouvert à tout imprévu.

L'effort du contact humain: même si le temps manque toujours, il est conseillé de chercher activement à établir le contact avec les gens du pays d'accueil, p. ex. en participant à des activités associatives ou à des manifestations scolaires.

L'expérience interculturelle: les personnes ayant déjà fait des expériences dans des environnements culturels différents sont généralement moins surprises de ne plus trouver les structures habituelles et s'adaptent mieux. En outre, les expériences positives dans ce domaine renforcent la confiance de la personne, l'aidant à se sentir à la hauteur des nouvelles situations.

Et même lorsque les conditions sont optimales, plusieurs mois sont souvent nécessaires pour s'adapter au nouvel environnement. C'est ainsi qu'un enseignant de Suisse romande a écrit pendant son séjour dans le Nord du Canada, une région isolée:

Nous jouerons une partie [de curling] chaque mardi donc! Le jeudi et le dimanche, c'est le squash et nous allons jouer au basket avec d'autres hommes de C. tous les lundis... Je vous le disais: j'écris que la vie ici est vraiment «plate» et, tout à coup, tout change et s'organise différemment! [...] Comme l'avaient dit certains, c'est sans doute une fois que notre vie ici sera bien rythmée, bien organisée, une fois que nous serons vraiment bien intégrés qu'il faudra rentrer... C'est semble-t-il un phénomène typique à ce genre d'échange.

9. Réflexions sur l'échange de logement

Convention privée

Les accords et contrats qui règlent la question du logement sont en principe du ressort exclusif des deux partenaires. La Fondation ch et ses organisations partenaires à l'étranger ne sauraient assumer aucune responsabilité dans ce domaine; ils ne peuvent pas non plus offrir une médiation en cas de dommages.

Echanger ou pas?

Pour les deux partenaires, la question se pose tout d'abord de savoir s'ils échangent ou non leurs appartements ou maisons. En raison des difficultés fréquentes à trouver un logement adéquat et bon marché dans le pays d'accueil, et afin de contenir au mieux les frais de logement, les partenaires se décident le plus souvent pour un échange d'appartement ou de maison, à condition que le logement de chacun corresponde aux besoins de l'autre. Si un échange a lieu entre deux pays qui présentent des conditions de prix et de salaire très différentes, l'échange du logement est pratiquement obligatoire pour des raisons financières.

Informé

Avant de vous décider définitivement à échanger ou pas votre logement, vous et votre partenaire devez vous informer réciproquement en détail et en toute honnêteté de votre situation de logement, décrire précisément l'appartement ou la maison, y compris les installations à disposition, faire des photos de chaque chambre, etc. (cf. à ce propos les questions correspondantes dans le dossier de candidature). Des informations lacunaires ou fausses de la part de l'une ou l'autre partie peuvent sinon compromettre la réussite de l'échange.

Convention écrite

Si vous vous décidez pour un échange de logement, vous devriez préparer ce dernier à temps (cf. check-list ci-dessous) et inscrire noir sur blanc tous les points sur lesquels vous vous êtes mis d'accord. Dès qu'un échange concret sera en vue, nous vous enverrons un modèle de contrat que vous et votre partenaire pourrez ensuite adapter à la situation.

Si vous et votre partenaire décidez de ne pas échanger les logements, la Fondation ch exige que vous trouviez pour votre partenaire d'échange un autre logement adéquat et financièrement acceptable, au moins pour les premiers temps de l'échange. Ici aussi, il est important que les deux enseignants s'informent de manière complète et en détail et inscrivent noir sur blanc les points sur lesquels ils se sont mis d'accord.

10. Clés de réussite d'un échange

Soyez honnête envers votre partenaire.

N'oubliez pas que vos nouveaux collègues reçoivent peut-être pour la première fois un enseignant d'échange. Laissez-leur le temps de s'habituer à cette nouvelle tâche.

Acceptez immédiatement toute invitation! Les personnes qui vous invitent n'auront peut-être pas l'occasion de le faire une deuxième fois.

Évitez les critiques. Elles sont toujours contre-productives.

Tenez-vous prêt à être considéré par les élèves et les étudiants comme "le petit nouveau", "le remplaçant", le "débutant".

Essayez d'accepter que la réalité puisse être différente de ce que vous vous étiez imaginé.

Soyez modeste. Ne croyez pas déjà tout savoir. Soyez ouvert à toute nouveauté; vous motiverez ainsi les autres à vous informer et à vous aider.

Essayez de rester tranquille et positif. Gardez vos distances; essayez en cas de problème de garder la tête froide. Cela facilitera votre tâche d'adaptation.

Lancez-vous dans l'aventure avec motivation et gardez toujours le sens de l'humour.